



# A Bruxelles comme à Paris, endiguer le virus du libre-échange

8 juillet 2020



**Tribune collective publiée dans Libération le 7 juillet 2020**

**La pandémie a révélé des fragilités sanitaires et industrielles, même dans les pays les plus riches. Mais les promesses de relocalisation pour un contrôle des activités « stratégiques » semblent déjà enterrées.**

---

En pleine pandémie de Covid-19, il ne manquait aucun dirigeant politique pour promettre à l'opinion publique qu'à la mondialisation incontrôlée succéderait un processus de relocalisation des activités jugées « stratégiques ». « Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner à d'autres est une folie », avait ainsi affirmé Emmanuel Macron dès le 12 mars. « Nous devons en reprendre le contrôle », ajoutait-il solennellement, comme pour marquer une volonté de tourner la page. Quelques semaines plus tard, c'est à se demander si la « relocalisation » n'est déjà plus qu'une promesse enterrée. Fin avril, la Commission européenne annonçait un nouvel accord de commerce et d'investissement avec le

Mexique visant à faciliter l'importation de produits agricoles et d'énergies fossiles en Europe, et à ouvrir les marchés publics locaux mexicains aux multinationales européennes qui, en retour, seraient protégées par un nouveau mécanisme de règlements des différends investisseurs-Etats pourtant si décriés. Comme pour entériner cette orientation, le commissaire européen au Commerce, Phil Hogan, déclarait quelques jours plus tard « avoir besoin de davantage d'accords de libre-échange ». Une orientation que ses équipes, même en télétravail, ont mise en œuvre avec zèle : en plus de l'accord avec le Mexique, des négociations ont été organisées avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie, visant notamment à importer toujours plus de viande.

De plus, la Commission n'a toujours pas abandonné l'idée d'amadouer Donald Trump avec des concessions en matière alimentaire et sanitaire. Alors que la pandémie de coronavirus révèle au grand jour les fragilités économiques, sociales et sanitaires engendrées par la mondialisation néolibérale et productiviste, la Commission veut en sauver le principe, en insérant toujours plus d'entreprises, activités et emplois dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le tout alors que le droit international du commerce et de l'investissement réduit le pouvoir de réguler des autorités publiques et protège les intérêts des investisseurs.

A Bruxelles, le mot « relocalisation » est d'ailleurs déjà banni des discussions. Il a été supplanté par le terme « autonomie stratégique », que la Commission affuble désormais de l'adjectif « ouverte » (« open strategic autonomy ») pour indiquer qu'il n'est pas envisagé de remettre en cause le principe de la libéralisation des marchés et de l'ouverture de l'Union européenne aux investissements étrangers. Il n'est plus question, si cela n'a jamais été réellement envisagé, de relocaliser massivement l'activité économique. Ce n'est pas, en tout cas, le sujet prioritaire du processus de révision de la politique commerciale que Phil Hogan a affirmé vouloir mener d'ici à la fin de l'année 2020, d'autant qu'il souhaite l'aval de l'UE pour sa candidature au poste de directeur général de l'OMC.

Après, comme avant la pandémie, la Commission veut décourager les restrictions aux échanges par une ouverture continue des marchés afin de sécuriser l'accès aux matières premières, garantir aux multinationales européennes leur mainmise sur les chaînes d'approvisionnement à des coûts aussi faibles que possible, et les aider à conquérir de nouveaux marchés. Et à Paris ? Presque personne ne s'est ému de la finalisation de l'accord avec le Mexique, ou des progrès des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Emmanuel Macron n'a toujours pas cherché à construire d'alliance au sein du Conseil européen pour s'opposer à la finalisation et à la ratification de nouveaux accords de commerce. Puisque les Parlements autrichien, wallon et néerlandais ont voté des résolutions contre l'accord de commerce avec le Mercosur, une telle minorité de blocage serait bienvenue pour mettre fin à cet accord jugé climaticide mais qui reste une des priorités de la présidence allemande de l'UE, débutant le 1er juillet, et qui serait, selon Phil Hogan, sur les rails pour être soumis à ratification dès le mois d'octobre. Alors que près de 90 % des personnes interrogées souhaitent qu'un maximum de filières de production disséminées à travers la planète soient désormais relocalisées, nous appelons les pouvoirs publics à tirer les enseignements de la pandémie de Covid-19.

Relocaliser, c'est remettre les pieds sur terre. Relocaliser, c'est tourner la page d'une politique commerciale qui fait du dumping social, fiscal et écologique un horizon indépassable. Relocaliser, c'est ne plus faire de l'emploi et de la planète les variables d'ajustement de la rentabilité économique et financière. Relocaliser, c'est se doter d'une approche globale en matière de droits des travailleurs pour qu'ici comme ailleurs, celles et ceux qui travaillent ne deviennent les victimes des relocalisations. Relocaliser, c'est aussi faire décroître les flux de capitaux et de marchandises et la place des secteurs toxiques pour la biosphère afin de protéger et promouvoir les activités essentielles qui nous protègent et nous nourrissent. C'est enfin substituer à la logique du « produire plus, toujours plus vite, moins cher et n'importe où, avec moins de travail et moins de contraintes environnementales » celle du « produire mieux, via des emplois de qualité, des processus de production préservant la planète, des circuits courts, pour satisfaire les besoins essentiels des populations ».

C'est possible. Pour cela, il faut commencer par ne plus chercher à approfondir cette insoutenable mondialisation néolibérale et productiviste. Le Ceta avec le Canada, l'accord avec le Mercosur, celui avec

le Mexique, les APE (accords de partenariat économique) avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et les négociations en cours doivent être conjointement abandonnés. Les accords déjà conclus doivent être remis à plat. Puisque l'opinion publique a basculé et que la Commission européenne et les gouvernements semblent déjà se résigner, est-ce que les parlementaires et les élus locaux, pour certains nouvellement élus, sont prêts à mener bataille pour stopper ces accords ?

Déverrouiller les conditions de possibilité d'une politique écologique et solidaire, voilà ce qui devrait guider l'action de celles et ceux qui ne veulent pas que le jour d'après ne soit qu'un éternel recommencement, en pire, du jour d'avant. Pour relocaliser, c'est maintenant qu'il faut agir.

*Signataires : Maxime Combes Attac France Philippe Martinez CGT Nicolas Girod Confédération paysanne Arnaud Schwartz France Nature Environnement Benoit Teste FSU Nadine Lauerjat et François Veillerette Générations futures Jean-François Julliard Greenpeace Malik Salemkour LDH Khaled Gaiji les Amis de la Terre France Murielle Guilbert Solidaires Sabine Rosset Bloom Cecilia Rinaudo Notre affaire à tous Nayla Ajaltouni Collectif Ethique sur l'étiquette, Magali Fricaudet Aitec Michel Maric Snesup-FSU Gilliane Le Gallic Alofa Tuvalu Pierre Khalfa Fondation Copernic Régis Essono CADTM France Bertrand de Kermel Comité Pauvreté et Politique Fabien Cohen France Amérique latine (FAL) Jean-Louis Marolleau Réseau Foi Justice Afrique Europe antenne France Andrée Desvaux Réseau Roosevelt-IDF Nabil Berbour SumOfUs Olivier Dubuquoy ZEA*

---

**Lire aussi :** [Lire cette tribune sur le site de Libération](#)

- Emplacement : [réINVENTER le syndicalisme](#) > [A l'international](#) > [Actualités internationales](#) >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/A-Bruxelles-comme-a-Paris-endiguer-le-virus-du-libre-echange>